

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 10 mai 2023

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 12 avril 2023 à compter de 19 h 00 et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M. Barry Ardis

Mme Ariane Guilbault

M. Robert Piché

M. Sébastien Lafrenière

Mme Anne Lévesque

Absence motivée : M. Gaétan Gagné

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Caroline Leruite, directrice générale par intérim à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2023-05-A4794

Ouverture de l'assemblée

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 02.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4795

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (avril 2023) ;

4 Incendie et sécurité publique

- 4.1 Projet de schéma révisé de couverture de risques de la MRC Vallée-de-la-Gatineau - Avis de la municipalité d'Aumond concernant le plan de mise en œuvre relatif à son territoire
- 4.2 Service de sécurité incendie -tarification des services
- 4.3 Entente incendie – Ville de Mont-Laurier – chemin Langevin

5. Voirie

- 5.1 Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet PPA-CE et PPA-ES – Demandes
- 5.2 Balayage des rues – Octroi de contrat
- 5.3 Fauchage des chemins – Octroi de contrat
- 5.4 Achat d'un nettoyeur à vapeur à pression
- 5.5 Mandat ingénieurs -travaux TECQ
- 5.6 Nivelage des chemins municipaux – Octroi de contrat

6. Loisirs et culture

- 6.1 Réseau Biblio Outaouais – Assemblée Générale annuelle

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

- 9.1 Autorisation de signature - bail de location du bureau d'accueil touristique
- 9.2 Ministère des affaires municipales et de l'habitation – Assistance Technique
- 9.3 Disposition de biens – Équipement de déneigement et tête de débroussailleuse à fosses
- 9.4 Embauche de monsieur Pascal Richard
- 9.5 Devancement période – employé 90-10
- 9.6 Achat et installation d'un système de filtration d'eau pour le centre communautaire

10 Maire et conseillers

- 10.1 Appui à Low – Besoin des services du CLSC dans la municipalité de Low

12 Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

2023-05-A4796 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023, tel que rédigé.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

3. Comptes payables

2023-05-A4797

Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 30 avril 2023 totalisent 79 188.16 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 30 628.70\$

Comptes payés : 17 543.03\$

Salaires : 31 016.43\$

Chèque ou prélèvement annulé :

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Leruite, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Leruite
Directrice générale par intérim

4. Incendie et sécurité publique

2023-05-A4798

Projet de schéma révisé de couverture de risques de la MRC Vallée-de-la-Gatineau - Avis de la municipalité d'Aumond concernant le plan de mise en œuvre relatif à son territoire

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté le 14 février 2023 une résolution dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC Vallée-de-la-Gatineau sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre ainsi que de son engagement à le respecter et à le réaliser.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que :

- La municipalité d'Aumond donne un avis favorable aux propositions de la MRC Vallée-de-la-Gatineau contenues dans le plan de mise en œuvre concernant son territoire et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser ledit plan de mise œuvre applicable à son territoire.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4799

Service de sécurité incendie -tarification des services

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir une nouvelle tarification pour tous les services offerts par le Service de sécurité incendie de la Municipalité d'Aumond pour les municipalités n'ayant conclu aucune entente avec la municipalité à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil recommande d'adopter cette nouvelle tarification;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter la tarification des services suivants :

- a) **Chaque intervention sera facturée selon un montant de base :**

	Tarif de base par intervention
Sécurité incendie	3 000.00\$

- b) **À cette tarification de base s'ajouteront les frais d'utilisation de chaque véhicule et équipement d'intervention et les frais de déplacement selon les tarifs suivants, commençant au moment du départ de la caserne de chaque véhicule concerné et se terminant au moment du retour du véhicule à la caserne.**

	Tarif
Autopompe	250.00\$ /heure
Camion de service 206	100.00\$ /heure
Camion de service 606	100.00\$ /heure
Unité de secours 603	100.00\$ /heure

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4800

Entente incendie – Ville de Mont-Laurier – chemin Langevin

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Aumond désire procéder à une nouvelle entente incendie concernant le chemin Langevin.

EN CONSDÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire et la directrice générale par intérim à signer cette entente.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

5. Voirie

2023-05-A4801

Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet PPA-CE et PPA-ES – Demandes

Il est résolu qu'une demande soit adressée à notre député Monsieur Robert Bussière pour qu'une aide financière de 25 000 \$ par volets soit PPA-CE et PPA-ES nous soit accordée afin de procéder à des travaux qui s'imposent sur le chemin Grondin.

La municipalité y investira aussi des sommes importantes afin d'améliorer son réseau routier municipal et ainsi mieux desservir les contribuables qui empruntent cette route qui nous relie également à la municipalité de Déléage.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4802

Balayage des rues – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le balayage des rues ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'octroyer le contrat de balayage des rues à Madame Judith Langevin au tarif de 130.00 \$ de l'heure pour le balayage ainsi que le camion pour fournir de l'eau au tarif de 45.00 \$ de l'heure.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Lerule, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Lerule
Directrice générale par intérim

2023-05-A4803

Fauchage des chemins – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue pour le fauchage de la végétation ;

Il est résolu d'octroyer le contrat de fauchage des chemins à Services ADL Inc. au coût de 3 200\$ plus les taxes applicables ;

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Leruite, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Leruite
Directrice générale par intérim

2023-05-A4804

Achat d'un nettoyeur à vapeur à pression

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à l'achat d'un nettoyeur à vapeur à pression pour faciliter le nettoyage des équipements de la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de procéder à l'achat du nettoyeur vapeur à pression au coût de 6295.00 \$ avant taxes.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Leruite, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Leruite
Directrice générale par intérim

2023-05-A4805

Mandat ingénieurs -travaux TECQ

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder à des travaux de rechargement sur le chemin Grondin et désire octroyer un mandat à une firme d'ingénieur dans le cadre du programme TECQ pour la préparation de plans et devis, documents d'appel d'offres et surveillance de travaux de rechargement sur environ 4 km de chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'accepter la proposition de la firme Laurence ingénierie Civile au coût de 23 500 \$ avant taxes.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Lerule, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Lerule
Directrice générale par intérim

2023-05-A4806

Nivelage des chemins municipaux – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous désirons planifier le nivelage de nos chemins municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement d'octroyer le contrat de nivelage avec monsieur Vincent Flansberry à un taux de 155.00\$ de l'heure, à raison des demandes suivantes :

- 1 fois par mois pour les mois de mai et juillet entre le 1^{er} et le 15 du mois.
- 1 fois vers la fin septembre.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité

6. Loisir et culture

2023- 05-A4807

Réseau Biblio Outaouais – Assemblée Générale annuelle

CONSIDÉRANT QUE le réseau BIBLIO de l'Outaouais à son assemblée générale annuelle en juin prochain ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser la responsable de la bibliothèque Madame Evelyne Brideau ainsi que Madame Ariane Guilbault, représentante de la bibliothèque pour nous représenter lors de cette assemblée et de rembourser les dépenses s'y rattachant.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Lerule, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Lerule
Directrice générale par intérim

7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
9. **Administration**

2023-05-A4808 **Autorisation de signature - bail de location du bureau d'accueil touristique**

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire et la directrice générale par intérim à signer le bail de location du bureau d'accueil touristique.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4809 **Ministère des affaires municipales et de l'habitation – Assistance Technique**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Aumond et la Municipalité de Déléage ont discuté des perspectives d'avenir pour leur municipalité respective;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration entre les deux municipalités a permis au cours des dernières années d'optimiser la desserte de services à la population;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) offre une assistance technique pour la réalisation d'une étude sur les implications d'un regroupement municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette assistance technique est gratuite et qu'elle n'est pas conditionnelle à un engagement des municipalités à donner suite au regroupement;

CONSIDÉRANT QU'une étude réalisée avec l'assistance du MAMH vise à fournir aux autorités municipales un cadre pour évaluer l'opportunité de procéder ou non au regroupement;

CONSIDÉRANT QU'une telle étude permettrait de mettre en lumière, objectivement, les avantages et les inconvénients d'un regroupement des Municipalités d'Aumond et de Déléage;

CONSIDÉRANT QU'une telle étude nécessite la formation d'un comité de travail conjoint entre les villes, lequel aurait le mandat de réaliser l'étude avec l'assistance technique du MAMH, d'informer les conseils municipaux de l'avancement des travaux et les consulter au besoin;

CONSIDÉRANT QU'une telle étude serait rendue publique afin que les citoyens puissent la consulter;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

- De solliciter l'assistance technique du ministère des Affaires

municipales et de l'Habitation pour la réalisation d'une étude sur les implications d'un regroupement des Municipalités d'Aumond et de Délage;

- De mandater monsieur Mario Langevin, maire et madame Caroline Leruite, Directrice-générale et greffière-trésorière par intérim à procéder.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4810

Disposition de biens – Équipement de déneigement et tête de débroussailleuse à fossets

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se départir l'équipement de déneigement qui était installé sur l'ancien camion de service de la voirie ainsi que la débroussailleuse à fossets qui est présentement inutilisé;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

De procéder à la vente de l'équipement à neige et de la débroussailleuse à fossets;

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4811

Embauche de Monsieur Pascal Richard

CONSIDÉRANT l'absence de l'inspecteur actuel de la municipalité et que le conseil désire embaucher Monsieur Pascal Richard en remplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement d'embaucher Monsieur Pascal Richard pour le poste d'inspecteur.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4812

Devancement de période d'emploi employé 90-0010

CONSIDÉRANT que la surcharge de travail en début de saison estivale est très importante et que nous avons beaucoup de projets en cours;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement de devancer la date de retour au travail pour l'employé 90-0010 en date du 24 avril.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2023-05-A4813

Achat et installation d'un système de filtration d'eau au sel pour le centre communautaire

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à l'Achat et à l'installation d'un système de filtration d'eau au sel pour le centre communautaire.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de procéder à l'achat au coût de 3004.00 \$ avant taxes.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Lerule, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Caroline Lerule
Directrice générale par intérim

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

2023-05-A4814

Appui à Low – Besoin des services du CLSC dans la municipalité de Low

ATTENDU QUE le CISSSO a la responsabilité de fournir des soins de santé essentiels à la population de l'Outaouais;

ATTENDU QUE le CISSSO gère les CLSC afin d'offrir des soins de niveau communautaire;

ATTENDU QUE La Vallée-de-la-Gatineau se classe constamment parmi les plus basses MRC du Québec pour les facteurs socioéconomiques et de santé sociale, démontrant un grand besoin pour une gamme complète de soins de santé, y compris le soutien en santé mentale, rendu encore plus crucial depuis le début de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QU'après des années de fermeture, les portes du CLSC de Low ont été rouvertes en 2019 grâce à l'activisme communautaire, y compris les pressions exercées par la municipalité et la MRC de La Vallée-de-la Gatineau (MRCVG) sur le CISSSO, sous les anciens directeurs M. Hébert et Mme Fillion;

ATTENDU QUE depuis la réouverture du CLSC de Low, les niveaux de dotation n'ont pas répondu aux besoins de la communauté;

ATTENDU QUE cette communauté bilingue avec une population vieillissante a besoin de personnel capable de fournir des services bilingues;

ATTENDU QUE le CLSC de Low est complètement fermé deux jours par semaine, ce qui est attribué au manque de personnel;

ATTENDU QUE d'autres CLSC font l'objet d'un traitement préférentiel, le personnel de Low étant régulièrement réaffecté pour combler des pénuries ailleurs, ce qui entraîne la fermeture d'une variété de services à Low;

ATTENDU QUE la disponibilité d'une infirmière seulement deux demi-journées par semaine est inadéquate pour les besoins de la communauté;

ATTENDU QUE le fait que les portes et les services du CLSC de Low soient verrouillées et inaccessibles deux jours par semaine est inapproprié et crée un risque inacceptable pour la santé de la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil de la municipalité d'Aumond reconnaisse l'importance du CLSC pour cette communauté et appui la demande de la municipalité de Low qui exige que l'établissement soit ouvert avec le niveau de personnel approprié pour répondre aux besoins essentiels en matière de santé et de services sociaux pour le canton de Low et les communautés avoisinantes;

QUE le conseil municipal d'Aumond accepte à l'unanimité que cette résolution soit envoyée à:

- M. Yves St-Onge - Président-directeur général par intérim du CISSS de L'Outaouais
- Marion Carrière, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services CISSO,
- Claire Major - Comité des usagers, CISSO ;
- Conseil d'administration du CISSSO,
- Christian Dubé, Ministre de la Santé ;
- M. Legault, Premier ministre de la province de Québec,
- M. Robert Bussière, député comté de Gatineau;
- Ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe,
- Lionel Carmant, Ministre responsable des Services sociaux ;
- Sonia Bélanger, Ministre déléguée à la Santé et aux Aînés;
- La MRCVG, aux municipalités de notre MRC et municipalités limitrophes.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

2023-05-A4815

Levée de l'assemblée

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 18.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Mario Langevin
Maire

Caroline Lerule
Directrice générale par intérim
Greffière-trésorière par intérim